



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **vendredi 24 septembre 2010** à 18 h 30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	17/09/2010
Affichage	17/09/2010

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

DJEFFAL Mohamed pouvoir à PEYTHIEU Eric
 DAVANTURE Bruno pouvoir à FROMM Gérard
 SIMOND Stéphane pouvoir à ESTACHY Monique
 ESCALLIER Karine pouvoir à SEZANNE Philippe
 ROUBAUD Sabin pouvoir à VALDENNAIRE Catherine

THEME : **TRAVAUX 4**

OBJET : **MISE EN PLACE D'UN
 CHANTIER-ECOLE D'ENTRETIEN
 DES ESPACES VERTS –
 CONVENTION DE PARTENARIAT
 2010**

Absents-Excusés :

DJEFFAL Mohamed, DAVANTURE Bruno, BRUNET Pascale,
 SIMOND Stéphane, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin

Secrétaire de Séance : BOVETTO Fanny



Rapporteur : Maurice DUFOUR

L'association Naturoscope du Briançonnais/CPIE Haute-Durance propose à la Commune de Briançon un réaménagement partiel du sentier de La Schappe, qui permet la liaison entre la Vieille-Ville et le Quartier Sainte Catherine.

Cette association, reconnue d'utilité sociale, permet grâce à ses chantiers écoles d'aider des personnes éloignées du monde du travail à pouvoir garder un contact avec un environnement professionnel et social, le but étant pour eux de rebondir rapidement vers un emploi ou une formation qualifiante..

Les travaux proposés par l'association consistent à l'égouttage et au débroussaillage du sentier et à la remise en état d'une partie de ses escaliers. Ils serviront de chantier support d'insertion.

L'association bénéficie d'aides :

- de l'Etat,
- de la Région,
- du Conseil Général,
- pour ce type de missions d'insertion par l'activité économique qu'elle mène.

Il est demandé à la commune de Briançon de participer, en complément des aides déjà perçues, à une hauteur forfaitaire de 5 890 Euros, au financement du chantier-école.

La convention est présentée en annexe définissant les conditions de chaque partenaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver les dispositions de cette convention de partenariat.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement un Adjoint, à signer au nom ou pour le compte de la Commune, la convention annexée à la présente délibération, les ou les éventuels avenants à ladite convention, ainsi que tout acte à caractère administratif ou technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Madame Marie-Hélène PONSART ne prend pas part au vote, en référence à l'Article L2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales : « *Sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil intéressés à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires* ».

POUR : 31
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

TRANSMIS LE 28 SEP. 2010

PUBLIÉ LE 28 SEP. 2010

NOTIFIÉ LE

Le Maire

Gérard FROMM

Convention de partenariat 2010

Mise en place d'un chantier-école d'entretien des espaces naturels et ruraux

entre

La Commune de Briançon

représentée par Monsieur Gérard FROMM, Maire

et

L'Association « Naturoscope du Briançonnais / CPIE Haute-Durance »

représentée par Monsieur Luc MARCHELLO, Président

Il est convenu ce qui suit :

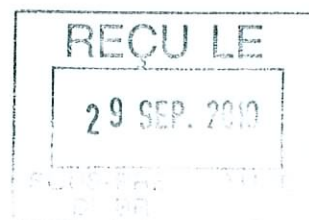
Article 1 : Objet

L'association Naturoscope du Briançonnais / CPIE Haute-Durance développe des actions autour des nouveaux métiers de l'environnement (entretien, restauration, valorisation du patrimoine naturel, accueil du public sur sites à haute fréquentation touristique) sous forme d'un chantier-école, associant toujours plusieurs partenaires de la vie sociale et économique locale dont systématiquement les collectivités territoriales.

Le chantier-école consiste en l'embauche, la mise au travail et l'accompagnement social et professionnel d'un groupe de personnes éloignées conjoncturellement ou structurellement de l'activité économique, encadré par un personnel qualifié techniquement et pédagogiquement. L'objectif du chantier-école est la remise à l'emploi durable des personnes.

La Commune de Briançon souhaite soutenir les initiatives de l'association dans un esprit de développement durable alliant enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

Elle propose donc à l'association Naturoscope du Briançonnais / CPIE Haute-Durance la réalisation d'un chantier-école sur son territoire, dans le but d'entretenir et valoriser le patrimoine communal.



Article 2 : Nature des travaux

Suite à la visite de terrain du 20/07/2010, les interventions proposées par le CPIE Haute-Durance sont les suivantes :

Lieu	Nature des travaux	Période d'intervention	Montant des travaux
Sentier de la Schappe (sentier principal en boucle)	Elagage – débroussaillage de rejets ligneux et de ronces – abattage et débitage d'arbres morts – broyage et/ou évacuation des rémanents végétaux en déchetterie – ramassage et évacuation de déchets	Juillet-Août 2010	1 550 €
Sentier de la Schappe (sentier principal en boucle)	Terrassement/reprise de l'assise du sentier – effacement de raccourcis – nettoyage des marches en bétons – rajout et/ou réaménagement de marches en rondins – enlèvement à la disqueuse de pointes en fer sur la barrière d'entrée amont – enlèvement d'une série de 6 marches en bétons cassées et remplacement par des rondins (évacuation des gravats en déchetterie) – enlèvement d'une barrière attachée à deux arbres	Juillet-Août 2010	4 340 €
TOTAL en Euros			5 890 €

Article 3 : Responsabilités de l'association

Lors de la conduite de ce chantier-école, l'association Naturoscope du Briançonnais / CPIE Haute-Durance garde toutes ses responsabilités d'employeur auprès des personnes travaillant dans le cadre du chantier-école.

A la réception des travaux, un rapport d'activité sera adressé au Conseil Municipal de la commune de Briançon.

Article 4 : Responsabilités de la commune de Briançon

Ces travaux peuvent être conduits en abord de terrains publics et privés. La commune de Briançon, devra obtenir les autorisations nécessaires avant la conduite des opérations, et préviendra les propriétaires du début des travaux. La commune de Briançon sera informée régulièrement de l'avancement des travaux.

Article 5 : Coût de l'opération

Le montant total de l'opération s'élève à 14 725 Euros.

Ce montant comprend :

- La préparation liée à la mise en oeuvre de l'opération,
- La mobilisation des moyens matériels nécessaires (transport, outillage, équipement),
- La mobilisation des ressources humaines (formation, encadrement).

L'association bénéficie d'aides :

- de l'Etat,
- de la Région,
- du Conseil Général,

sur des missions d'insertion par l'activité économique sous la forme d'un chantier d'insertion.

La commune de Briançon participera, en complément des aides déjà perçues, à une hauteur forfaitaire de 5 890 € au financement du chantier-école.

Article 6 : Modalités de paiement

L'association Naturoscope du Briançonnais / CPIE Haute-Durance n'est pas assujettie à la TVA.

A la signature de la présente convention, la commune de Briançon versera un acompte de 50% du montant total de la subvention, soit **2 945 €**.

Le solde sera versé à l'issue du chantier-école, au vu d'un mémoire de paiement adressé par l'association.

Fait à Briançon, le

Le Maire de la Commune de Briançon
Gérard FROMM

Le Président de l'association Naturoscope du Briançonnais / CPIE Haute-Durance
Luc MARCHELLO

